

## PROFIL DE POSTE



<b>Cadre de santé</b>
-----------------------

**PRP-GRH-279**  
Version 04

Date d'application :  
10/07/2018

<b>Rédaction :</b> C.GERELLI Cadre Supérieur de Santé	<b>Vérification :</b> C. ALBERT Cadre Supérieur de Santé	<b>Validation :</b> V. BERICHEL Coordonnateur Général des Soins
---	--	---

### 1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Cadre de santé
Emploi	Cadre de santé
Métier	Profession de soins et activités para médicales
% Temps	100 %

### 2. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Le cadre de santé est placé sous l'autorité hiérarchique directe du Cadre Supérieur de Santé en mission transversale, chargé de la continuité et sécurité des soins.

### 3. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- 7H – 19H30 ou 19H – 7H30
- Cycle hebdomadaire 36 H
- Semaine de travail du Lundi au Dimanche

### 4. AFFECTATION

POLE	URGENCES PSYCHIATRIQUES
Structure interne	CR208
Unité de soins	Bureau de Coordination

### 5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le Bureau de Coordination est une unité prestataire de services, au bénéfice de l'ensemble de l'activité hospitalière, permettant la coordination et la régulation de l'activité de soins.

Il est composé de deux équipes distinctes :

- Une équipe d'encadrement de jour
- Une équipe d'encadrement de nuit

### 6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Le cadre de santé organise, coordonne et contrôle l'ensemble des activités nécessaires pour assurer la sécurité des patients, la continuité et la qualité des soins dispensés dans les diverses unités dont il a la charge.



Pôle Urgences  
Psychiatriques - MOPHA

<b>Cadre de santé</b>	<b>PRP-GRH-279</b> Version 04
	Date d'application : 10/07/2018

Le cadre de santé contribue à la mise en œuvre opérationnelle de la politique d'évaluation des pratiques professionnelles au sein du pôle en lien avec les instances habilitées de l'établissement. Il développe une pédagogie d'intégration de la démarche qualité et de la gestion des risques aux pratiques soignantes. Il repère les situations à risques, propose et impulse les actions correctrices et, d'une manière générale, accompagne les équipes dans l'amélioration de leurs pratiques.

**Au bureau de coordination, les cadres de santé assurent 365 jours par an, une permanence d'encadrement, 24h/24, sur le Centre Hospitalier le Vinatier.**

**Pour l'ensemble des Unités de Soins, ils assurent les missions d'encadrement en dehors des horaires de présence des cadres soignants de l'hôpital.**

## 7. ACTIVITES PRINCIPALES

### Le Bureau de Coordination de jour :

- **Activité de BED MANAGEMENT :**
  - assurer l'orientation des patients au sein du SMAUP et des Pôles cliniques
    - en fonction de la procédure prédéterminée « gestion des lits »
    - en fonction des mouvements dans les unités de soins
    - en situation de crise (absence de lit) en lien avec le Directeur de Garde
  - tenir à jour, en permanence, les tableaux de suivi des patients sur le SMAUP et des lits disponibles sur l'établissement.
- **Soins Sous Contrainte (SSC) :**

Lorsque le bureau des entrées responsable de l'organisation des hospitalisations est fermé, le Directeur du Centre Hospitalier Le Vinatier, par délégation nominative à chacun des cadres de santé exerçant au Bureau de Coordination, leur confie le contrôle et la signature des dossiers élaborés en vue d'hospitaliser un patient sous contrainte après indication médicale (SPDT, SPDTU, SPPI).

Il leur confie également, le contrôle et l'adressage des dossiers permettant aux services de la préfecture de diligenter un arrêté d'hospitalisation en SPDRE ainsi que pour les permissions de courtes durées.

- **Relai de l'encadrement soignant des unités de soins en assurant :**
  - La gestion des effectifs
  - la gestion des urgences institutionnelles
  - la coordination des actions soignantes
  - la centralisation et la transmission des informations

<b>Cadre de santé</b>	<b>PRP-GRH-279</b> Version 04
	Date d'application : 10/07/2018

- **Régulation de certaines activités administratives, logistiques et de sécurité:**
  - régulation ambulancière
  - acheminement des bilans biologiques
  - besoins hôteliers et logistiques
  - gestion des soustractions aux soins
  - gestion des astreintes
  - gestion du superviseur PTI ainsi que des différents appels d'urgence
- **Coordonne avec le Bureau des Entrées l'ensemble de l'activité inhérente à la loi du 5 Juillet 2011 :** visite des avocats, organisation de l'accompagnement des patients aux audiences

■ **Le Bureau de Coordination de Nuit :**

Au delà des missions précédemment citées, l'encadrement de nuit assure également le management de proximité de l'intégralité des équipes de nuit du CHV et le lien avec les pôles

## 8. ACTIVITES SPECIFIQUES

Le Bureau de Coordination assure le suivi de dossiers transversaux :

- recueil de données
- statistiques
- analyse
- propositions d'axes d'amélioration, d'évolution

L'encadrement du Bureau de Coordination est en lien permanent avec des partenaires :

- en interne
  - l'ensemble de l'encadrement soignant de l'institution
  - le Directeur de Garde
  - le Médecin de Garde, l'Interne de Garde
  - les Directeurs des Soins
  - le SMAUP
  - les Pôles
  - le Service de Santé au Travail
  - la PUI
  - le DQSH
  - le Garage
  - le Standard
  - tous les prestataires de service
  - le bureau des SSC



<p><b>Cadre de santé</b></p>
------------------------------

<p><b>PRP-GRH-279</b> Version 04</p>
<p>Date d'application : 10/07/2018</p>

- en externe
  - les services de Police
  - les Pompiers
  - les SAU
  - les hôpitaux psychiatriques limitrophes

## 9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

L'activité du Bureau de Coordination est au service des différents acteurs internes et externes de l'hôpital. Cela nécessite des compétences, aptitudes et qualités :

- Capacité à prendre des décisions
- Capacité relationnelles, pondération, neutralité dans la relation
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à réagir dans un environnement non prévisible et en situation d'urgence
- Capacité à gérer des situations à distance
- Organisation, précision, concision
- Rapidité de compréhension et réactivité
- Adaptabilité, souplesse, disponibilité
- Ponctualité et assiduité
- Investissement de la vie institutionnelle

### 9.1. Formation souhaitée ou à envisager

Qualification professionnelle attendue :

- Titulaire du Diplôme Cadre de Santé
- Faisant Fonction de Cadre de Santé

Autre :

- AGIRH
- CORTEXTE, HEXAFLUX
- OCTIME
- BLUEKANGO
- ORBIS
- WHOOG
- CARLSOURCE

## PROFIL DE POSTE



Centre hospitalier  
Le Vinâtier

Pôle Urgences  
Psychiatriques - MOPHA

Cadre de santé

**PRP-GRH-279**  
Version 04

Date d'application :  
10/07/2018

### 9.2. Connaissances spécifiques attendues

Parfaite maîtrise de l'informatique :

- WORD
- EXCEL
- OUTLOOK